

Collection RELEXT-Industries extractives- Comité scientifique présidé par les Prof. Corinne Gendron et Gilles Lhuillier

La « **RELEXT** » est une collection monographique internationale spécialisée dans les industries extractives (minerais, pétrole et gaz), accueillant les livrables des projets de recherche, actes des colloques et des thèses (lauréates de l'appel à prix de thèse Lextractiv). Elle est une **innovation** car, il n'existe pas aujourd'hui de collection dédiée au secteur de l'extraction à travers le monde. Elle comble donc ce vide. Il faut distinguer la Collection RELEXT (ouvrages) de la revue RELEXT (articles périodiques) sa sœur jumelle. Initiative de la Fondation Lextractiv accueillie favorablement par plusieurs universités, la RELEXT est une **collection bilingue** (en anglais et en français) principalement **numérique**, avec indexation projetée dans le **Web of Science (WoS)**.

1. Présentation de la collection RELEXT

A vocation **scientifique, professionnelle et interdisciplinaire**, la RELEXT a pour objectif de diffuser dans une approche globale, les connaissances du domaine et de promouvoir les meilleures pratiques du secteur extractif, tout en prévoyant une ouverture aux débats d'idées. Elle vise le renforcement des programmes de la mondialisation des **sciences sociales**. Elle a également pour ambition de créer et de rassembler la communauté scientifique des experts et professionnels de ce secteur (*l'extractivorum communautaris*), autour des thématiques de l'industrie extractive, ainsi que de diffuser son actualité sur divers aspects.

La collection se fixe enfin pour ambition d'aider les multinationales extractives et les gouvernements d'accueil et d'origine de ces entreprises, à mieux appréhender le risque global et à se doter d'un avantage compétitif durable, ainsi que les communautés locales à mieux se défendre, en participant à la diffusion des meilleures pratiques et des connaissances à travers le monde.

La RELEXT est éditée par **E-LEXT** qui l'héberge et la diffuse sur son portail. Electronique, elle se veut moderne et offre trois formats dont **HTML, ePub et KF8 (amazon)** avec une plus-value escomptée pour le confort des lecteurs et l'autonomie, voire la liberté qui leur est octroyée pour le choix du format ou le terminal de lecture.

Pour plus d'informations sur la présentation de la collection, notamment son **actualité**, consulter le lien ci-joint : <https://lextractivinternational.com/la-relext/presentation/>

Pour toute information sur la **politique éditoriale** de la RELEXT, bien vouloir consulter le lien ci-joint : <https://lextractivinternational.com/politique-editoriale/>

2. Le comité scientifique et les règles éthiques et de qualité de la RELEXT

Le **comité scientifique** de la RELEXT garantit les règles d'impact sur le fonctionnement (Clarivate liste les 18 critères); les règles éthiques de **propriété intellectuelle** et de qualité (Guide du Peer Review de la RELEXT, .) et les **règles de qualité sur la forme** (bien vouloir vous référer pour toutes ces règles au lien ci-joint : <https://lextractivinternational.com/la-relext/regles-ethiques-et-de-qualite/>). Le comité scientifique est composé des experts du secteur extractif des deux bords (universitaires et professionnels).

**INDUSTRIES EXTRACTIVES ET DROITS DES POPULATIONS
RIVERAINES**

Mentions légales

Information bibliographique publiée par la Collection RELEXT et E.LEXT. La Collection RELEXT est enregistrée auprès du Centre international d'enregistrement des publications en série (Centre international d'ISSN), à Paris. La RELEXT et E.LEXT inscrivent la version papier de cette publication à la Bibliothèque Nationale du Cameroun (Dépôt légal).

Les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur internet à l'adresse <https://lextractivinternational.com> et <https://relext.org>

Toutes marques et noms de produits mentionnés dans ce livre demeurent sous la protection des marques ou des marques déposées et des brevets, et sont des marques ou marques déposées de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation des marques, et noms de produits, noms communs, noms commerciaux, descriptions de produits, etc., même sans qu'ils soient mentionnés de façon particulière dans ce livre ne signifie en aucune façon que ces noms peuvent être utilisés sans restriction à l'égard de la législation pour la protection des marques et des marques déposées, et pourraient donc être utilisés par quiconque.

Couverture : RELEXT

Collection : RELEXT

Description : Collection innovante des industries extractives en Afrique et dans le monde

Éditeur intellectuel: RELEXT

Éditeur support: E.LEXT (Éditions Lextractiv International)

est une marque de Lextractiv international Foundation,

Avenue Foch, BP: 17189-Yaoundé-Cameroun

Email: contact@lextractivinternational.com

ISSN : 3007-0937

Date de publication : 2024-9999

ISBN PAPIER: 9782999900073

ISBN E.PUB: 9782999900080

ISBN KF8: 9782999900097

Copyright: @ 2024 E.LEXT

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.

Yaoundé 2024

**Sous la direction de
Lamine Himbé et Isabella Borissova**

**INDUSTRIES EXTRACTIVES ET DROITS DES
POPULATIONS RIVERAINES
*VADE MECUM***

Préface de Prof. Fuh Calistus Gentry

Éditions Lextractiv International
E-LEXT

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Le projet de publication de cet ouvrage *Industries extractives et droits des populations riveraines. Vade mecum*, est le fruit d'une collaboration entre la North-Eastern Federal University of Yakouts, M.K Ammosova en Russie (NEFU), l'Université de Bertoua au Cameroun (Ube) et la Fondation Lextractiv International, bureau du Cameroun.

Cet ouvrage constitue les Actes du colloque international co-organisé par les trois partenaires sus mentionnés, qui s'est tenu en ligne le 05 décembre 2023, sous la modération de la Professeure Isabella Borissova de NEFU et du Professeur associé Lamine Défoukouémou Himbé du Ministère en charge des mines et des hydrocarbures au Cameroun, par ailleurs Directeur de la Collection RELEXT. L'ouvrage a vu le jour grâce aux efforts du Comité scientifique de la RELEXT pour expertiser les contributions. Que soient particulièrement remerciés les membres dudit comité mobilisés pour la présente publication, à savoir :

1. M. Jean-Paul MARKUS (Prof. agrégé de droit, Univ. Paris Saclay) ;
2. M. Robert Mballa Owona (Prof. agrégé de droit, Univ. de Bertoua) ;
3. M. Martin DUMAS (Prof. agrégé en relations industrielles, Univ. Laval) ;
4. Mme Isabella BORISSOVA (Prof. agrégée de culturologie, NEFU) ;
5. M. Hanse Gilbert MBENG DANG (Prof. d'archéologie, Univ. de Douala) ;
6. Mme Tatiana IVANOVA (Prof. de droit, NEFU) ;
7. M. Lamine HIMBÉ (Prof. invité de droit, Univ. Paris Saclay).

L'ouvrage n'aurait pas vu le jour sans l'intérêt des participants au Colloque qui ont bien voulu faire des contributions et les réviser après le colloque. Qu'ils soient ici remerciés à savoir : BORISSOVA Isabella Zakharovna, Lamine HIMBÉ, DJEPATAR LEMGOTO Clotaire, KAMDOM Varnelle Durand, EKANI Alfred, EKOTO Julien, ENG NDJEL Alphonse Bertrand, ESSENGUE Yves, Julianna IBEYALA FOBA, EVERSTOVA Dayaana, IVANOVA Tatiana Spartakovna, BORISOV Uolan Valéievitch, KEPMENI Albert, MANGA TSOUNGUI Grégoire Narcisse, MBENG DANG Hanse Gilbert, ENGAMBA Fernando Ligue, BILOUNGA NTOMBA Nadège Tamar, MIKHAYLOVA Anna Viktorovna, NGO BILONG Adèle, NGOURA Ndjidda, BESSONG Charly Aurélien, NTIECHE RAHMAN Abdoul, OUSSINI Fifen, SIVTSEV Alexey Ivanovich, TIMOFEEV Nikolai Gavrilovich, SLEPTSOV Anatoly Nikolaevich, SIVTSEV Nikolay Alekseevich, IVANOVA Zaida, Eremeevna, KOLESOV Alexander Egorovich,

SOLOVIEV Evgueny Edouardovitch, NIKIFOROV Leonid Aleksanrovitsh, ZAM Léon Roger. Veuillez consulter les *Notices biographiques* à la fin de l'ouvrage pour en savoir plus sur ces contributeurs.

Afin d'obtenir une revue assez panoramique des droits des riverains des projets miniers, le comité scientifique de la RELEXT a fait appel à quelques contributions hors colloque pour compléter les aspects importants manquants. Que soient ici remerciés ces contributeurs exceptionnels à savoir : Antoine GNOHOU, Damaris MBOGUE NJEMBE, Martin DUMAS, AMBOMO Guy Lebrun, BOUGCHE KAMGANG Constante Clarisse. Veuillez consulter les *Notices biographiques* pour en savoir plus sur ces contributeurs additionnels.

La RELEXT étant une collection innovante à vocation scientifique et professionnelle, certaines contributions du présent ouvrage sont des chroniques ou des articles à vocation professionnelle s'écartant légèrement des standards de la recherche fondamentale, notamment en termes de citation abondante des références théoriques/bibliographiques. Ces contributions comportent néanmoins une réelle plus-value en termes de facteurs d'impacts possibles comme le recommandent la politique éditoriale et les normes de qualité de la RELEXT.

Le présent ouvrage constitue la version française du premier numéro de la collection innovante RELEXT, d'une longue série à venir. Les textes originaux en anglais des chapitres 14, 21 et 22 ont ainsi été traduits en français. La version anglaise de ce premier numéro est en cours d'édition auprès de notre éditeur E-LEXT.

PRÉFACE

PROF. FUH CALISTUS GENTRY

Pour des enjeux économiques mais aussi géopolitiques, l'industrie extractive est amenée à se développer encore davantage durant les prochaines années, si l'on prend par exemple en compte les contraintes liées à la transition énergétique et aux minéraux critiques. C'est donc avec plaisir que j'accepte de préfacier cet ouvrage de la collection monographique innovante *RELEXT*, dédiée spécialement aux industries extractives en Afrique et dans le monde.

Ce n'est plus un secret pour personne, le Cameroun dispose de nombreux trésors dans ce domaine. La 4^e édition de la Convention Internationale des Mines et Expositions du Cameroun (CIMEC) tenue du 22 au 24 mai 2024 au Palais de Congrès de Yaoundé, sous le très haut patronage du Président de la République S.E. Paul Biya, avait pour thème « La transition du potentiel géologique à la mise en production des gisements miniers, comme moyen de renforcer la croissance économique dans la sous-région » Afrique centrale. Elle a donné à voir les nombreuses compagnies minières, des multinationales pour la plupart, qui s'investissent chez nous pour apporter la contribution de ce secteur à la transformation du Cameroun, avec pour objectif de faire de Yaoundé un nouveau centre africain de négociations financières des projets miniers, après *Mining Indaba* en Afrique du Sud. Cette 4^e édition de la CIMEC a été couplée à la conférence du Conseil des Ministres des mines des pays membres de l'Organisation Afrique-Caraïbes et Pacifique (OACP) ayant permis à ces derniers de signer avec l'Union Européenne une Convention sur les minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique.

Tout ceci constitue les premiers pas de la vision du Président Paul Biya qui avait prescrit en 2023, dans la perspective de diversifier les sources de revenus de l'Etat, le démarrage des projets miniers d'envergure afin d'assurer le relais des hydrocarbures dont les stocks s'amenuisent, structurer et financer notre économie.

Sur la base de cette orientation, plusieurs mesures ont été prises pour l'effectivité du démarrage de cinq projets dans notre base de projets d'exploitation minière industrielle prioritaires qui forment notre nouvelle boussole. Il s'agit notamment du : i) projet de Fer de Kribi-Lobé dans la Région du Sud promu par la multinationale chinoise *SINOSTEEL* qui a débuté les travaux de construction; ii) le projet de Fer de *G-STONES RESOURCES* à Grand Zambé par Akom 2 dans la Région du Sud, le seul opérateur camerounais dans cette filière ; iii) le projet de Fer de Mbalam dans la Région de l'Est, promu par le holding chinois AUTSINO, dont

les échanges avec la partie congolaise ont franchi une nouvelle étape avec la signature de l'accord sur l'extension du chemin de fer Nabeba-Mbalam-Kribi, soit 610 km, et la réception des équipements de production par la filiale Cameron Mining Company (CMC) ; iv) le projet de la petite mine d'Or de Colomine dans la Région de l'Est promu par l'entreprise camerounaise CODIAS; et v) le projet de la société américano-canadienne GEOVIC pour Nickel, Cobalt, Manganèse de Nkamona par Lomié dans la Région de l'Est. Voir à cet effet, l'édition spéciale récapitulative 2023 du magazine *Technopole-Mag* du 12 mai 2024.

Mais il est certain que l'exploitation de ces ressources naturelles ne va pas sans causer quelques dommages, notamment aux populations riveraines. Il s'agit certainement pour le présent ouvrage de trouver des pistes d'analyses pour concilier davantage les deux. Et les situations dans les États peuvent se ressembler mais ne doivent pas se confondre.

La Russie voit le réchauffement climatique comme une opportunité de lancer l'exploitation de ressources dans des territoires jusque-là trop difficiles d'accès en raison du gel (fonte du pergélisol, ouverture de la route maritime arctique). Ce sont les régions arctiques, en particulier en Sibérie comme à Mirni et Yakoutie, qui regorgent de réserves d'hydrocarbures et de métaux précieux.

L'Europe, qui depuis les années 1980 sous-traite cette activité à d'autres pays pour des raisons sociales et environnementales, va devoir se résoudre à remettre à jour l'inventaire de ses ressources naturelles et à les exploiter de nouveau (en atteste le « plan Macon » et la réforme du Code minier français). Les métaux rares se trouvant dans le sous-sol européen sont visés, comme le lithium, mais aussi ceux se trouvant dans les fonds marins (la France détenant le deuxième espace maritime au monde après les USA).

Dans les trois cas, l'exploitation devra se faire dans le respect de l'environnement et des populations locales. Ce dernier aspect fait l'objet depuis déjà quelques années d'une attention particulière, avec des pays en pointe, comme le Canada ou la Russie. Au Canada, des territoires autochtones sont protégés de toute exploitation minière par des Ententes (Accords bilatéraux entreprises et autochtones). En Russie, certaines républiques comme la Yakoutie, pionnière, ont fait adopter des lois obligeant les entreprises minières à tenir compte des enjeux économiques et sociaux liés à la privation de territoires destinés à la transhumance, à la chasse, etc. Au niveau fédéral, une stratégie de développement durable de la zone arctique russe en termes d'utilisation raisonnée des ressources naturelles, de protection de l'environnement et de sécurité environnementale, a été élaborée.

Les réponses des États ne sont pas toujours les mêmes au Cameroun comme ailleurs, face à des populations différentes, et de contextes différents. Dans tous les

cas cependant, l'activité extractive ne peut plus s'opérer sans tenir compte du sort des populations environnantes. Celles-ci sont affectées de plusieurs manières par la présence d'une industrie minière ou pétrolière on shore :

- Financièrement et économiquement, la valeur de leurs terrains et autres biens immobiliers peut chuter en raison d'un environnement dégradé. De plus, il doit y avoir le *local content*.
- Sur le plan sanitaire, les rejets et pollutions de toutes sortes sont parfois toxiques à long terme.
- Sur le plan sécuritaire, certaines activités extractives peuvent produire des tremblements de terre, des glissements de terrains, et toutes sortes de mouvements (notamment le transport, les pipelines) accidentogènes. De plus, certaines activités minières entraînent l'apparition du banditisme (voies de matières premières notamment).
- Sur le plan culturel et social, des populations sont parfois déplacés ou, sans déplacement, cantonnés dans des espaces réduits. Elles perdent alors l'accès à des terrains de chasse, pêche, cueillette, transhumance, parfois des territoires sacrés.
- Sur le plan de la gouvernance locale, les riverains peuvent exiger leur participation à la décision.

Afin d'optimiser l'amélioration de la gouvernance des droits des riverains et des opportunités de développement de l'industrie extractive, il est essentiel de moderniser le système administratif de dialogue avec le milieu des affaires et le milieu de la recherche, d'alléger les procédures, de renforcer la probité et la transparence. Le MINMIDT et le gouvernement du Cameroun y travaillent pour anticiper et/ou rattraper la situation sur le terrain.

C'est pour nous l'occasion de féliciter le présent ouvrage de la *RELEXT* et ses promoteurs pour cette œuvre de recherche appliquée, qui a le mérite de concilier la théorie et la pratique, et dont les analyses augurent de nouvelles pistes plus fouillées pour les professionnels et les chercheurs. Nous lui souhaitons un accueil chaleureux auprès des lecteurs que nous espérons très nombreux.

PROF. FUH CALISTUS GENTRY
Ministre par intérim des Mines, de l'Industrie et
du Développement Technologique (MINMIDT)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	vi
SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	viii
PRÉFACE	x
<i>FUH Calistus GENTRY</i>	x
SOMMAIRE	xiv
INTRODUCTION : LE DROIT ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES EXTRACTIVES	1
<i>Martin DUMAS et Lamine HIMBÉ</i>	1
TITRE 1 : LES DROITS DES POPULATIONS RIVERAINES À LA TRANSITION ÉCONOMIQUE MINIÈRE	13
CHAPITRE 1 : LE LOCAL CONTENT DES PROJETS EXTRACTIFS COMME DROIT À LA TRANSITION ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES EN AFRIQUE <i>Lamine HIMBÉ</i>	15
CHAPITRE 2 : EMPLOYABILITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE LOCALE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES : LE CAS DES CARRIÈRES CHINOISES AU CAMEROUN	41
<i>EKANI Alfred</i>	41
CHAPITRE 3 : DÉSASTRE ÉCO-ENVIRONNEMENTAL DANS L'EST-CAMEROUN, UNE FACETTE OBSCURE DES COMPAGNIES D'EXPLOITATION MINIÈRE ET FORESTIÈRE	55
<i>MBENG DANG Hanse Gilbert</i>	55
CHAPITRE 4 : COMMERCE ILLICITE DES DIAMANTS BRUTS AU CAMEROUN : UNE ANALYSE THÉORIQUE DE SES CAUSES	69
<i>NGO BILONG Adèle, NGOURA NDJIDDA et BESSONG Charly Aurélien</i>	69
CHAPITRE 5 : L'ANTICIPATION CONTRACTUELLE DES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION MINIÈRE SUR LES POPULATIONS RIVERAINES AU CAMEROUN	77
<i>ZAM Léon Roger</i>	77
CHAPITRE 6 : RÉCIT SUR LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION DE L'OR PAR LA COMMUNAUTE SARA À DJABA AU NORD CAMEROUN (2000-2023)	85
<i>DJEPATARLEMGOTO Clotaire</i>	85
TITRE 2 : LES DROITS DES POPULATIONS RIVERAINES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE MINIÈRE	95
CHAPITRE 7 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE. ÉTUDE À PARTIR DE QUELQUES ÉTATS AFRICAINS	97
<i>EKOTO Julien</i>	97

CHAPITRE 8 : ANALYSE DES ENJEUX ET RÉPERCUSSIONS DE LA DÉGRADATION DES ÉCOSYSTÈMES MINIERES APRÈS EXPLOITATION DANS LA RÉGION DE L'EST-CAMEROUN.....	107
<i>MBENG DANG Hanse Gilbert</i>	107
CHAPITRE 9 : EXPLOITATION MINIÈRE ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL: CHIMIE VERTE.....	131
<i>NTIECHE RAHMAN Abdoul</i>	131
CHAPITRE 10 : L'EXPLOITATION DES CARRIÈRES DE GRANULATS DANS LA RÉGION DU LITTORAL AU CAMEROUN, LA DÉGRADATION DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET LA PROBLEMATIQUE DE LA RÉINSERTION DES SITES EN FIN DE VIE.....	137
<i>KEPMENI Albert</i>	137
CHAPITRE 11 : LA SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE APPLIQUÉE À L'ENTREPRISE EXTRACTIVE COMME UN DROIT ESSENTIEL DES POPULATIONS RIVERAINES : REGARD CROISÉ IVOIRIEN, CAMEROUNAIS, FRANÇAIS ET RUSSE.....	149
<i>Lamine HIMBÉ, Antoine GNOHOU, Damaris MBOGUE</i>	149
TITRE 3 : LES DROITS DES POPULATIONS RIVERAINES À LA TRANSITION SOCIALE ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LA MINE.....	185
CHAPITRE 12 : PROBLÈMES SOCIOCULTURELS LIÉS À L'EXPLOITATION MINIÈRE À YAKOUTIE (Fédération Russe).....	187
<i>Isabella Zakharovna BORISOVA</i>	187
CHAPITRE 13 : LES DROITS FONCIERS DES RIVERAINS AUX SITES DES PROJETS MINIERES ET DES CARRIÈRES INDUSTRIELLES AU CAMEROUN	215
<i>BOUGCHE KAMGANG Constante Clarisse</i>	215
CHAPITRE 14: PROPOSITIONS POUR OPTIMISER L'EXPERTISE ETHNOLOGIQUE DANS LES ACTIVITÉS EXTRACTIVES	239
<i>SIVTSEV Alexey Ivanovich, SLEPTSOV Anatoly Nikolaevich, SIVTSEV Nikolay Alekseevich</i>	239
CHAPITRE 15 : L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE AU SERVICE DU SOUS-SOL À L'EST-CAMEROUN : QUELLE ARTICULATION ENTRE ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES MINES ET POLITIQUES DE CONSERVATION DES VESTIGES?.....	246
<i>MBENG DANG Hanse Gilbert, ENGAMBA Fernando Ligue, BILOUNGA NTOMBA Nadège Thamar</i>	246
CHAPITRE 16 : EXPLOITATION DES MINÉRAUX DE DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES DROITS SOCIAUX DES POPULATIONS RIVERAINES	257
<i>Fiften OUSSENI</i>	257
CHAPITRE 17 : LES DROITS FONCIERS DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET RIVERAINES DES PROJETS PÉTROLIERS AU CAMEROUN	273
<i>AMBOMO Guy Lebrun</i>	273

TITRE 4 : LES DROITS DES POPULATIONS RIVERAINES À LA GOUVERNANCE LOCALE MINIÈRE.....	299
CHAPITRE 18 : GOUVERNANCE LOCALE ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR SUR LES POPULATIONS DE BATOURI À L'EST CAMEROUN	301
<i>Yves ESSENGUE et Julianna IBEYALA FOBA</i>	301
CHAPITRE 19 : PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES DE YAKOUTIE AU PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS L'EXTRACTION MINIÈRE.....	315
<i>IVANOVA Tatiana Spartakovna et BORISOV Uolan Valéievitch</i>	315
CHAPITRE 20 : REGARD SUR LES DROITS DES POPULATIONS RIVERAINES EN MATIÈRE D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE : LE CAS DE L'EXTRACTION MINIÈRE AU CAMEROUN.....	329
<i>Grégoire Narcisse MANGA TSOUNGUI</i>	329
CHAPITRE 21 : LE NUMÉRIQUE DANS L'UTILISATION RÉGIONALE DU SOUS-SOL DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE: ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES.....	339
<i>MIKHAYLOVA Anna Viktorovna</i>	339
CHAPITRE 22 : PROBLÈMES ACTUELS DE L'EXPLOITATION DU SOUS-SOL EN YAKOUTIE (FÉDÉRATION DE RUSSIE) ET ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES ET PÉDAGOGIQUES DANS CE DOMAINE: EXPÉRIENCES ET RÉALISATIONS MODERNES	351
<i>SOLOVIEV Evgueny Edouardovitch, NIKIFOROV Leonid Aleksanrovitsh</i>	351
CHAPITRE 23 : LA RUSSIE DANS LE SECTEUR ÉNERGETICO-MINIER DU CAMEROUN : UNE OFFENSIVE TIMORÉE.....	361
<i>Alphonse Bertrand ENG NDJEL</i>	361
CONCLUSION : DE LA RESPONSABILITÉ EXTRACTIVE À LA LABELLISATION EXEMPLAIRE	371
<i>Lamine HIMBE, Varnelle Durand KAMDOM et Martin DUMAS</i>	371
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	383
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	385
NOTICES BIOGRAPHIQUES	419
TABLES DES MATIÈRES	423